



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 décembre 1997

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 25 Novembre 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 16 Décembre 1997

**Protocole "Programme Développement Solidarité" : Concours
Financier de la Caisse des Dépôts et Consignations sur une étude portant
sur les modalités de gestion du Centre d'Animation Municipal Jeunesse
Information et de la Maison Communale Pour l'Emploi**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Claude VITELLINI, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Jean PILLET donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Christiane ROUSSELLE

Monsieur Claude PAGES, Premier Adjoint, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La Communauté de Communes de Niort et la Caisse des Dépôts et Consignations ont signé le 12 février 1996 le protocole "Programme Développement Solidarité" visant à soutenir les projets qui portent sur la requalification des espaces à des fins de développement social urbain.

Un avenant doit intervenir entre les deux signataires du protocole prévoyant le concours financier de la Caisse des Dépôts et Consignations sur une étude portant sur les modalités de gestion du Centre d'Animation Municipal Jeunesse Information et de la Maison Communale Pour l'Emploi, à hauteur de 168 840 F. sur un coût total de 205 020 F. TTC.

Depuis 1996, la maîtrise d'ouvrage concernant le projet Centre d'Animation Municipal Jeunesse Information est passée de la Communauté de Communes à la Ville de Niort.

C'est pourquoi, et sous réserve de l'approbation de l'avenant correspondant,

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la convention à intervenir se rapportant à cette étude
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à la signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC

Claude PAGES